



TOTAL UES Amont



Syndicat des retraités,
préretirés, veuves et
invalides
Elf et Total
Fédération Mines - Energie

Contact



Défendre nos valeurs Solidarité, égalité, justice

Il y a quelque chose de pourri dans l'élection présidentielle actuelle. C'est le résultat d'un climat de défiance à l'égard des « politiques » en général, au regard des engagements non tenus, notamment le dernier quinquennat. Ils ont conduit le pays dans une situation de désarroi, poussant beaucoup de personnes dans le camp de l'écœurement, de la révolte ou de la résignation. Cette défiance s'est accentuée avec les affaires, dans une situation surréaliste où le candidat de la droite Fillon, mis en examen et qui s'est largement enrichi avec l'argent public crie au complot ! Le Pen qui se présentait « main propre et tête haute » ne peut même pas exploiter cette situation, étant elle-même cernée par les juges. Et voilà le Macron, l'homme nouveau, ni de droite, ni de gauche, l'illusionniste qui défendrait à la fois les banquiers et les pauvres, promu au rang de favori ! 90 % des médias sont tenus par 9 milliardaires, qui entendent formater l'opinion suivant les dogmes du modèle libéral. Jusqu'à les convaincre qu'il n'y a pas d'alternative. Le pouvoir « qui n'a pas de visage »... celui de la finance, peut dormir sur ses deux oreilles. Si l'on en croit les sondages, les trois candidats qu'ils placent en tête pour le second tour se disputent à leur manière un concours de mieux disant anti social.

Face aux dangers qui nous menacent, que faire ? Le danger est grand de voir notre pays basculer dans un ultra libéralisme destructeur, ou pire, dans un fascisme libéral, représentant une véritable imposture sociale, qui hélas attire beaucoup de gens déboussolés.

Evidemment, nous, adhérents, militants de la CGT nous n'avons pas les mêmes valeurs que ces gens là, serviteurs des marchés financiers, des banques et des nantis. Nos valeurs se nomment solidarité, égalité, justice. Les candidats les mieux placés qui peuvent les incarner, Mélenchon et Hamon, ne peuvent ni ne veulent s'entendre. Le contentieux du quinquennat Hollande est trop lourd pour Mélenchon et Hamon, malgré sa victoire de frondeur, reste marqué par un

PS toujours social libéral qui n'entend pas laisser la gauche à Mélenchon et dont certains d'ailleurs voient dans Macron un moindre mal. Chacun se fera son opinion, il ne nous appartient pas en tant que syndicat de donner des consignes de vote. Devant le dégoût que la situation inspire à certains, le risque du vote FN ou de l'abstention est grand. Il faut voter sur la base de

nos valeurs. Chacun, en fonction des programmes et des hommes, pourra se déterminer en conscience. De toute façon, nous aurons toujours à nous mobiliser pour défendre nos acquis, notre modèle social, menacé de toute part.

Le climat que nous vivons, où s'accumulent les injustices et les inégalités, où le chômage, la pauvreté explosent en même temps que la richesse insolente d'un minorité, ne préfigure-t-il pas une fin de règne, où finalement seul un véritable changement de régime et de république pourrait remettre au coeur de la politique les valeurs de solidarité, d'égalité et de justice qui sont les notre.

Sommaire

- P 1 - Edito
- P 2 - Harmonie mutuelle
- P 3 - Congrès
- P 4 - droit de réponse



Harmonie Mutuelle : Où en est-on?

Depuis l'appel d'offres lancé par le groupe en 2013 et qui a abouti à la mise en place d'Harmonie Mutuelle dans nos murs, que penser de ce "poids lourd" de la complémentaire santé?

Hausse incohérente de cotisations pour les DAIF SSC

Mises en application à compter du 01/01/2014, les grilles tarifaires Harmonie Mutuelle se traduisent par une baisse sensible des cotisations chez les actifs du DACO et les retraités du DAIF en garanties Sérénité et Confort. **Seuls, les retraités en garantie SSC ont subi une augmentation significative de leur cotisation sans justification cohérente**, si ce n'est, affirme la DRS, le souci du maintien d'un juste équilibre entre les trois garanties de ce dispositif. Demandes d'explications, échanges d'écrits entre le coordinateur CGT et la DRS, rien ne fera bouger l'attitude incompréhensible de la direction. Plusieurs retraités iront jusqu'à porter plainte auprès du Procureur de la République de Paris pour abus de pouvoir, sans succès.

La justesse de vue de la CGT se vérifiera à l'occasion de l'examen détaillé des résultats des deux premiers exercices de 2014 et 2015, des excédents importants tout à fait inhabituels étant observés au seul niveau de la garantie SSC du DAIF. Les arguments mis en avant par la Direction de Total ont donc été démentis par la réalité des chiffres et les observations de bon sens émises à l'époque par la CGT ont bien été confirmées.

Le nouveau contrat responsable

L'année 2015 sera marquée par de multiples réunions destinées à mettre en place les nouveaux contrats responsables de complémentaire santé voulus par le gouvernement. La CGT ne signera pas le protocole du fait notamment de la mise en place d'un système de garantie sur-complémentaire destiné à compenser les pertes provoquées par l'amoindrissement des garanties inhérent au nouveau contrat responsable. C'est ici que l'on voit le côté négatif voire pervers de ce nouveau contrat mis en place au 01/01/2016: les dispositions retenues ont abouti à un rabetage de certaines garanties, d'où des économies en termes de cotisations et de prestations. Ceux qui ont voulu maintenir un niveau de garantie équivalent à celui dont ils bénéficiaient jusqu'à fin 2015 ont dû se le payer plein pot par le biais de la sur-complémentaire, et ce, sans subvention de l'entreprise.

Sur-complémentaire : un marché de dupes

L'histoire n'est d'ailleurs pas terminée, car si les prévisions de résultats pour 2016 semblent aller vers l'équilibre pour ce qui concerne la seule complémentaire santé, DACO et DAIF confondus, il n'en va pas de même pour la nouvelle sur-complémentaire dont les prestations ont véritablement explosé. Conséquence en 2017: + 85 % pour le DACO et le DAIF SSC, et + 230 % pour le DAIF Sérénité! Tout ceci ressemble fort à un marché de dupes dont les seuls salariés et retraités en font les frais.

Les économies engendrées par les contrats responsables auxquelles se rajoutent 2,1M€ du transfert des provisions d'égalisation conservées par la MIP (jugement du 15/11/2016), doivent permettre de nouvelles avancées dans nos contrats.

LA CGT demande :

- une baisse des cotisations pour tous

- la prise en charge du forfait journalier des MAS (maison d'accueil spécialisée)

Les Mutuelles demain... un marché de la santé

Au-delà de ces questions techniques, on peut aussi se poser des questions sur la véritable nature de toutes ces mutuelles qui s'engouffrent aujourd'hui dans l'espace de la complémentaire santé, espace redéfini par volonté gouvernementale. Les mutuelles sont au plan juridique des associations à but non lucratif. Mais elles sont amenées à gérer pour les plus importantes d'entre elles des budgets considérables. Harmonie Mutuelle dispose par exemple d'un budget publicité plus que confortable lui permettant d'être présente dans les radios, les chaînes TV, jusqu'aux maillots d'une grande équipe de cyclistes professionnels ...

Dans les faits, ce mot de mutuelle synonyme de solidarité et de mise en commun de moyens, est plus que jamais galvaudé de nos jours. La solidarité intergénérationnelle n'existe plus, la solidarité entre les revenus n'est plus de mise, la belle formule "*de chacun selon ses moyens, à chacun selon ses besoins*" a vécu. Depuis que la santé a investi le monde marchand, elle est de plus en plus soumise à des lois et des règles capitalistiques.

Sécurité sociale : un système de santé solidaire en danger !

La Sécurité Sociale, socle de base de la protection sociale est un modèle de solidarité: entre les générations et entre les revenus.

Ici, à la Sécu, les cotisations sont en fonction des revenus. Là chez les mutuelles, elles sont forfaitaires, d'où une pénalisation des plus faibles revenus ...

Ici, quel que soit l'âge, la cotisation reste la même, là plus on avance en âge, plus on paye ...

Ici, quand on est gravement malade et quel que soit l'âge, on est pris à 100 %, et là on ne s'occupe plus de vous.

L'une des forces de la Sécurité Sociale réside dans sa capacité à maîtriser les frais de gestion. Un article paru dans Le Monde du 16/01/17 (M. Hirsch et D. Tabuteau) montre que lorsque la Sécurité Sociale rembourse 150 Milliards de prestations, ses frais de gestion ne sont que de 4 % alors que pour les complémentaires santé, ils s'élèvent à 19 % pour un montant de prestations de 32 Milliards, soit 5 fois plus pour 5 fois moins.

La fusion de ces 2 systèmes permettrait de réaliser de sérieuses économies et d'améliorer de fait les prestations.

L'article en question propose l'idée d'une assurance maladie universelle, contre laquelle les dirigeants d'Harmonie Mutuelle n'ont pas tardé à réagir pour défendre leur pré carré (voir dans le cahier n° 1 du magazine "essentiel santé" reçu courant janvier).

Serait-ce donc une utopie de penser que l'intégration des complémentaires « santé » et de la Sécurité Sociale actuelle dans un grand et unique service de Sécurité Sociale Universelle n'est pas chose réalisable ? Nous ne le pensons pas ! Ce serait au contraire revenir à la belle et généreuse idée du Conseil National de la Résistance (CNR) et de la CGT, lesquels au lendemain du 2ème conflit mondial, ont jeté les bases d'un système juste, solidaire et novateur, mais malmené depuis par les appétits de ceux pour qui les idées de mutualité et de solidarité sont totalement étrangères.

AUJOURD'HUI, PLUS QUE JAMAIS, LA CGT EST PARTIE PRENANTE D'UN TEL SYSTEME

Congrès du Syndicat des Actifs

Le congrès du syndicat des actifs s'est tenu le vendredi les 17 et 18 mars 2017 à Biarritz. Du fait de la diminution des moyens dû à la perte de représentativité lors des dernières élections, celui – ci s'est déroulé en partie sur du temps non travaillé, renouant ainsi avec des pratiques que nos grands anciens ont connus lors des années d'après-guerre ! Des nouveaux militants palois et parisiens ont apportés du sang neuf parmi l'assemblée. La politique de filialisation de services, prélude à

l'externalisation plane toujours. Laurent SANCHEZ a été élu Secrétaire Général. Afin de vous tenir informés de l'activité du syndicat des actifs, vous pouvez consulter son site web à l'adresse internet suivante : [http : // ep.cgttotal.fr](http://ep.cgttotal.fr). Vous aurez accès aux tracts, déclarations en CE – CCE, questions DP, forums, ainsi qu'au petit journal mensuel satyrique « Le ChatPitre » que les salariés apprécient énormément.

11 ème Congrès de l'UCR à Bordeaux du 11 au 17 mars 2017

La première journée fut consacrée au relations internationales et surtout européenne avec notre action dans la CES. Un constat s'impose, la CGT est capable d'y faire entendre sa voix, mais comme la CES est dirigée par des syndicats réformistes, avec la CFDT en tête, il est très difficile de faire aboutir nos revendications.

Nous pouvons avoir le sentiment de servir de caution de « gauche » à une structure qui ne remet pas en cause le « Libéralisme ». La majorité des syndicats de la CES considère que la rigueur pour les salaires est la seule façon de construire l'Europe.

Devons nous continuer à siéger dans cette instance ? la question est posée. Si nous voulons renforcer la CGT et faire de nouvelles adhésions, ne perdons pas de vue que la majorité de la population française rejette l'Union Européenne et sa stratégie économique basée sur la finance.

Les jours suivants ne furent pas à la hauteur de ce que nous pouvons attendre d'un congrès confédéral. Trop de



débats sur des points de détail (féminisation des résolutions, problèmes particuliers de telle ou telle Fédération sur les résolutions) le tout agrémenté d'interventions très longues de responsables privant ainsi les congressistes de quelques heures de débat.

Les questions de fond: dans quelle société voulons nous vivre ? le pouvoir de décision des syndicats dans les entreprises ? Quel rôle doivent jouer les représentants du peuple ? ne furent pas abordées.

Le syndicat considère qu'il faut faire monter le niveau des luttes pour faire aboutir nos revendications. Certes la lutte est indispensable mais au delà de la revendication, il y à l'Économie. Et beaucoup de nos justes revendications sont incompatibles avec le système économique Libéral. Il y à un ensemble de problèmes économiques, sociaux et politiques à réaménager pour que notre société redevienne démocratique. Le simple suffrage universel n'y suffit plus.

Jacques Boutet

Les retraités toujours en luttés



A vos agendas

retenez cette date :

7 sept 2017

Assemblée Générale du syndicat

Droit de réponse

Droit de réponse à Monsieur Bouguereau, après son édito dans la République des Pyrénées du 1^{er} avril : La CGT perd sa couronne

J'ai été très surpris et choqué, je dois le dire, en lisant votre édito glorifiant la CFDT, devenue premier syndicat dans le secteur privé et clouant au pilori la « vieille CGT ». J'ai toujours apprécié vos analyses de la société dans vos éditos et dans vos livres. Je vous ai toujours classé dans le camp des progressistes dénonçant les dégâts sociaux et sociétaux du système capitaliste financiarisé qui domine actuellement notre société. Face à ce système, il y a ceux qui résistent avec courage et ceux qui acceptent de l'aménager, de l'accompagner, pour qu'il soit moins violent pour ceux qui le subissent. La CGT peut s'enorgueillir d'avoir été de tous les combats pour le progrès social, pour le modèle social Français, aujourd'hui attaqué de toute part. Elle poursuit aujourd'hui sa lutte avec les travailleurs pour le défendre partout. On veut faire croire que c'est un combat d'arrière garde, qu'il faudrait se plier à l'austérité et à la mondialisation, « qu'il n'y a pas d'alternative » comme le clament les tenants et les propagandistes libéraux de la finance internationale qui domine le monde, manipulant et formatant l'opinion publique à dessein. Le « dialogue social », avec les « partenaires sociaux », aurait remplacé la lutte des classes ! C'est une véritable entourloupe visant à laisser croire au salarié qu'il est à égalité avec son patron. En réalité, dès qu'il a passé la porte de l'entreprise, il perd ses droits de citoyen pour devenir un simple sujet à la merci de son employeur. La lutte des classes existe plus que jamais. Ce sont les milliardaires qui le confirment en disant qu'ils sont en train de la gagner. Dans votre article, vous écrivez que la CFDT représente un « plébiscite du syndicalisme de négociation qui invalide un syndicalisme de contestation » que représenterai la CGT. Vous vous félicitez que cela représente « un tournant encourageant l'orientation des syndicats



« dits réformistes ». Le patronat et les gouvernements successifs ont toujours eu besoin d'un syndicat conciliant pour « accompagner » les reculs sociaux en leur donnant un peu de « grain à moudre ». Avant c'était FO, maintenant c'est la CFDT. De réalisme en abandon, ce syndicat est prêt à tout pour obtenir les bonnes grâces du patronat et du pouvoir. Il n'est que de voir son absence dans la lutte que mènent les retraités depuis 4 ans avec tous les autres syndicats pour défendre leurs droits et leur pouvoir d'achat. Quant à la loi Travail, la CFDT pensait qu'avec ses dispositions elle pourrait faire accepter l'accord minoritaire qu'elle a signé à RTE en demandant un référendum. Le résultat est sans appel. Les salariés ont rejeté à plus de 70 % l'accord rétrograde sur le temps de travail qu'elle avait concocté avec la Direction. Quant à la conclusion de votre article parlant « d'une vision misérabiliste du monde du travail de la CGT », c'est ce qui m'a le plus choqué et déçu de votre part. Défendre l'emploi, les salaires, les chômeurs, les précaires, les sans papiers... serait selon vous misérabilistes. J'ai 71 ans, j'ai toujours été un militant de la CGT et je le suis encore. Et j'ai vécu une expérience du réalisme et du syndicalisme de négociation de la CFDT en 1999 lors du conflit Elf de 106 jours où nous avons fait capituler l'arrogant Jaffré et son plan de 1500 suppressions d'emploi. Quelques jours avant la reddition complète de Jaffré, la CFDT avait négocié en catimini, dans le dos de l'intersyndicale un accord pour « aménager » le plan de licenciement. Grâce à la mobilisation des grévistes, avec la CGT, FO et la CFTC, nous avons pu déjouer cette trahison et obtenir une victoire inédite et totale qui a marqué l'opinion à cette époque. J'ai raconté cet épisode dans le livre que j'avais écrit à l'issue du conflit : « Les 106 jours qui ébranlèrent Elf ». « **Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent** ». **Victor Hugo**

Michel Aguer

LSR 64 vous propose

L.S.R 64 porteur du projet « Seniors en vacances » organise avec le Club Toustem Youens de Mont, un séjour de huit jours du 7 Octobre au 14 Octobre 2017 à la GRANDE MOTTE dans l'Hérault.

Seniors en vacances permet d'obtenir un séjour conventionné pour tous les seniors de 60 ans et plus ainsi qu'une aide financière par personne pour les personnes ne payants pas, avant correction, plus de 61 € d'impôt.

Très important : Pour vous inscrire à ce séjour conventionné, vous devez **CONTACTER** : GRAUX ROBERT AU 0608475288 OU écrire à MR GRAUX 5 RUE DU L'HENX MONT 64300 ou robert.graux@orange.fr

Nous organisons comme pour tous nos voyages un ramassage : ORTHEZ Gare S N C F /ARRET de BUS

RESTAURANT LABORDE / ARTIX Gare SNCF / ZENITH PARKING (entre Zénith et palais des sports).

PRIX DU SEJOUR conventionné 615€ : PRIX DU SEJOUR aidé 415€ à régler en six mensualités

15 jours avant la date prévue du départ, vous recevrez une convocation avec les heures et les points de ramassage.

Ce séjour est tous compris pas de dépense supplémentaire sauf adhésion LSR 64 obligatoire pour l'assurance

Souhaitant vous compter parmi nous, nous pouvons vous envoyer le programme complet pour vous aider à prendre votre décision.